

Bruxelles, le 24 octobre 2024 (OR. en)

14847/24

Dossier interinstitutionnel: 2024/0221(NLE)

FISC 199 ECOFIN 1189

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	13218/24 - COM(2024) 398 final
Objet:	Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution (UE) 2018/1994 autorisant la Croatie à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 26, paragraphe 1, point a), et aux articles 168 et 168 bis de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée - Adoption

- 1. Le 9 septembre 2024, le <u>Conseil</u> a reçu la <u>proposition de la Commission</u>¹ relative au sujet visé en objet.
- 2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de la dérogation concernée au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte).
- 3. Compte tenu de ce qui précède, le <u>Comité des représentants permanents</u> est invité à suggérer que le Conseil:
 - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14336/24;
 - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

Doc. 13218/24.

14847/24 ion/sdr 1

ECOFIN.2.B FR